

ASSURANCES

(obligatoires & facultatives)



ASSURANCES

- Responsabilité civile de base
- L'assurance du club
- Les complémentaires facultatives
- Informations complémentaires sur vos assurances

LA RESPONSABILITE CIVILE FEDERALE

- Comme tout sport, la R.C. est obligatoire
- Elle est comprise dans votre licence
- **Elle vous couvre en cas de dommages causés à autrui**

ASSURANCE DU CLUB

- **GARANTIES**
- Valable du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante
- Couvre la responsabilité civile & l'assistance juridique dans le monde entier
- Ne couvre pas les dommages subis par soi même
- Ne comporte pas de prise en charge du rapatriement de l'étranger
- Ne couvre pas les frais de caisson à l'étranger.

ASSURANCE DU CLUB

Exceptions à l'assurance

- - le baptême
- - le pack découverte, PE12
- - le pack rando subaquatique
- - le plongeur 1^{er} étoile de mer
- - le pass plongeur libre et apnéiste



- LAFONT ASSURANCES
partenaire officiel de la
FFESSM

- <http://www.assurdiving.com/>

ASSURANCE DU CLUB

- Responsabilité Civile du club et de ses dirigeants
- **Encadrants bénévoles dans le cadre des activités organisées par le club**
- Toute personne (bénévole) lors de ses activités au sein du club (manifestation, fête ...)

ASSURANCES COMPLEMENTAIRES & FACULTATIVES

- Informations données par votre club (obligatoires)
- Loisir piscine, 1, 2 , 3 + quelques autres (loisir Top).
- Rapatriement & des frais médicaux, y compris le caisson.
- Annulation & Interruption de voyages de plongée
- Très fortement conseillée pour tous ceux qui plongent à l'étranger (ex: Allemagne et en Egypte).

- Validité identique à la licence
- Piscine 11€
 - (nage avec palmes, Hockey, Tir)
- Loisir 1,2 & 3 de 21€ à 44€
- Loisir TOP 1,2 & 3 de 41€ à 86€

[illegible]

DECLARATION D'ACCIDENT



- Déclaration à faire à l'assureur dans les 5 jours
- EN PRIORITÉ en ligne sur le site :
- www.assurdiving.com

DEMANDE D'ASSISTANCE



Appeler ou faire appeler
immédiatement et
préalablement à toute
intervention

« AXA ASSISTANCE »
Tél. (+33) 1 55 92 22 82

ASSURANCES PERSONNELLES

- Beaucoup de contrats excluent les accidents de plongée.
- Attention aux assurances vie, aux couvertures de prêt et autres contrats, carte de crédit, ...

ASSURANCES PERSONNELLES

- Signalez leur que vous faites de la plongée :
- un questionnaire complémentaire est souvent demandé
- Parfois avec « conditions » : profondeur, nuit ...
- Pour la plupart des assurances, la plongée n'est plus un sport à risque.

AUTRE ASSURANCE DAN (Divers Alert Network)

- Garantie R.C & une couverture personnelle contre tous les risques liés à la plongée.
- Valable partout dans le monde et, le plus souvent, **vous n'avez pas d'avance de frais à faire en cas d'hospitalisation.**
- **<https://www.daneurope.org/>**

REGIMES



- Valable 1 an
- A partir de 42 € (local)
- **Sport Bronze: 63 €**
 - exclue plongées techniques
- **Sport Silver: 92 €**
recommandée
 - avec plongées techniques
- **Sport Gold: 212 €**
 - indemnisations plus élevées

AUTRE ASSURANCE AQUA-MED

- Garantie R.C & une couverture personnelle contre tous les risques liés à la plongée.
- Valable partout dans le monde et, le plus souvent, **vous n'avez pas d'avance de frais à faire en cas d'hospitalisation.**
- <https://www.aqua-med.eu/fr/>



dive card basic pour **49 €** par an

LIVE TO DIVE DIVE TO LIVE

Merci à tous